



**EXTRAIT**  
**DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 28 juin 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et M. BEKHTAOUI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, Mme Françoise MANSAT, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Louis LAURENT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Catherine HERVIEU, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Jean-François DODET, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT, Mme Françoise TENENBAUM, M. Jean-Marc NUDANT, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI pouvoir à M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Philippe CARBONNEL pouvoir à Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS, Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Janine BESSIS, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Bernard OBRIOT pouvoir à M. Jacques PILLIEN, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY.

**OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Affaires foncières - Convention SAFER/Communauté d'agglomération dijonnaise - Sortie de réserve foncière**

Dans le cadre de la convention cadre avec la SAFER, la Communauté de l'agglomération dijonnaise a accepté en 1996, le préfinancement de l'acquisition, par la SAFER, de diverses parcelles de terrain, situées sur les territoires des communes de Genlis, Izier et Labergement-Foignat, d'une superficie totale d'environ 62 ha.

Il est précisé qu'une partie de ces terrains a déjà fait l'objet d'une sortie de réserve foncière en 1997 pour environ 16 ha.

Conformément aux dispositions du Code Rural, la durée de stockage des terrains par la SAFER est limitée à 10 ans. En effet, la SAFER est autorisée à consentir, pour le maintien des terres en état d'utilisation et de production, des baux ruraux non soumis au statut du fermage, mais limités à 10 ans. C'est pourquoi, elle sollicite l'accord du Grand Dijon pour la sortie de réserve foncière des terrains restant en portage, d'une superficie de 46 ha 11 a 47 ca.

La valeur de sortie de réserve foncière des terrains est arrêtée à 202 408,39 € soit 0,44 €/m<sup>2</sup> lequel prix est conforme au montant du préfinancement effectué par la Communauté en 1996.

Vu l'avis de la commission,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE**

- **d'autoriser** la SAFER à sortir de réserve foncière les parcelles de terrain, d'une superficie totale de 46 ha 11 a 47 ca cadastrées sur la commune de Genlis, section ZD lieu-dit "Le Joannot", n° 2 de 8 ha 75 a 34 ca, n° 6 de 2 a 25 ca, n° 51 de 16 ha 65 a 14 ca, lieu-dit "Le Petit Bois" n° 54 de 8 ha 02 a 19 ca, sur la commune d'Izier section ZA, lieu-dit "Pré de la Mare" n° 5 de 58 a 80 ca, section ZB lieudit "Le Joannot" section ZB n° 20 de 12 a 26 ca , n° 26 de 5 ha 69 a 49 ca sur la commune de Labergement-Foignet section C lieu-dit "Layer" n° 176 de 2 ha 23 a 00 ca , n° 177 de 3 ha 03 a 00 ca, n° 178 de 1 ha 00 a 00 ca ;
- **de dire** que la SAFER remboursera à la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise la somme de 202 408,39 € correspondant au montant du préfinancement ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, toutes conventions à intervenir en vue de régulariser cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le - 2 JUIL. 2007  
Déposé en Préfecture le

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**- 3 JUIL. 2007**

